

ISOLEX II

PANNEAU ISOLANT DE POLYISOCYANURATE

DESCRIPTION ET UTILISATION

La famille des isolants pour toiture ISOLEX en polyisocyanurate (polyiso) de LEXCOR offre aux propriétaires de bâtiments la parfaite combinaison de caractéristiques pour une performance longue durée. En plus de l'économie d'énergie supérieure et des autres avantages présentés ci-dessous, ISOLEX offre un excellent coût d'installation initial, ainsi qu'un excellent retour sur investissement pendant sa durée de vie.

ISOLEX II est un panneau de mousse polyisocyanurate à cellules fermées, intégralement stratifiée sur des parements en verre enduit inorganique lourds, durables et dimensionnement stables. Il est proposé dans une variété d'épaisseurs, offrant des valeurs thermiques de R5,7 à 26,8. Il est généralement spécifié pour les systèmes multicouche, à bitume modifié et monoplis. Il est également disponible en formulation 25 psi et en panneaux de 122 cm x 122 cm (4' x 4') ou de 122 cm x 244 cm (4' x 8').

PENTE ISOLEX II est spécialement fabriqué sous un profil de pente afin d'offrir un drainage complet tout en maintenant une excellente efficacité thermique. Les panneaux sont uniquement disponibles en 122 cm x 122 cm (4' x 4') avec des pentes de 3 mm (1/8"), 6 mm (1/4") et 12 mm (1/2") par pied. PENTE ISOLEX II est optionnellement disponible dans une densité de 25 psi.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

Valeur-R élevée

Le polyisocyanurate est l'un des isolants thermiques les plus efficaces sur le marché. Sa Valeur-R élevée "par pouce" signifie qu'il s'agit d'une solution rentable pour toute application à sur les bâtiments.

Stabilité dimensionnelle

Grâce à sa résistance à la compression et sa stabilité dimensionnelle, ISOLEX II procure un panneau de support stable pouvant résister à la circulation de la main-d'oeuvre lors de l'installation, soutenir le poids des attaches mécaniques et réduire le mouvement thermique du pontage.

Grande compatibilité

ISOLEX II peut être utilisé avec tous les types de systèmes et constitue un élément clé dans une composition de toiture ignifuge.



Écologique

ISOLEX II est un produit sans HCFC et sans danger pour la couche d'ozone.

La réputation de Lexsuco Corp.

Il s'agit de l'un des plus anciens fournisseurs de l'industrie en matière de toiture commerciale. Aucune autre entreprise ne peut égaler l'expérience de Lexsuco Corporation dans l'industrie de la toiture au Canada.

DONNÉES TECHNIQUES

Plusieurs caractéristiques que les concepteurs recherchent lors du choix de l'isolant sont offertes par les isolants de polyisocyanurate :

- Excellents résultats au test contre le feu
- Stabilité dimensionnelle
- Résistance à la compression
- Résistance à l'humidité
- Approbations complètes du Code du bâtiment
- Tarification rentable au niveau des assurances
- Valeur-R et performances thermiques supérieures
- Compatibilité avec les adhésifs et solvant fréquemment utilisés en construction



PRODUITS DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX

Ontario & Ouest du Canada 1.800.268.2889 / Québec & Canada Atlantique 1.800.363.2307

Distr. By/Par Lexsuco 2010 Corporation, 3275 Orlando Drive, Mississauga, ON, L4V 1C5

ISOLEX II

PANNEAU ISOLANT DE POLYISOCYANURATE



ÉPAISSEUR STANDARDS ET VALEUR-R

| Pouce | mm | LTTR | RSI ² |
|-------|-----|-------|------------------|
| 1,0 | 25 | 5,7 | 1,04 |
| 1,1 | 28 | 6,2 | 1,09 |
| 1,2 | 30 | 6,7 | 1,18 |
| 1,3 | 33 | 7,3 | 1,29 |
| 1,4 | 36 | 7,9 | 1,39 |
| 1,5 | 38 | 8,6 | 1,51 |
| 1,6 | 41 | 9,1 | 1,60 |
| 1,7 | 43 | 9,7 | 1,71 |
| 1,8 | 46 | 10,3 | 1,81 |
| 1,9 | 49 | 10,8 | 1,90 |
| 2,0 | 51 | 11,4 | 2,01 |
| 2,1 | 53 | 12,0 | 2,11 |
| 2,2 | 56 | 12,6 | 2,22 |
| 2,3 | 59 | 13,2 | 2,32 |
| 2,4 | 61 | 13,8 | 2,43 |
| 2,5 | 63 | 14,4 | 2,54 |
| 2,6 | 66 | 15,0 | 2,64 |
| 2,7 | 69 | 15,6 | 2,75 |
| *2,8 | 71 | 16,2 | 2,85 |
| *2,9 | 74 | 16,8 | 2,96 |
| *3,0 | 76 | 17,4 | 3,06 |
| *3,1 | 79 | 18,0 | 3,17 |
| *3,2 | 81 | 18,6 | 3,28 |
| *3,3 | 84 | 19,2 | 3,38 |
| *3,4 | 86 | 19,9 | 3,50 |
| *3,5 | 89 | 20,5 | 3,61 |
| *3,6 | 91 | 21,1 | 3,72 |
| *3,7 | 94 | 21,7 | 3,82 |
| *3,8 | 97 | 22,3 | 3,93 |
| *3,9 | 99 | 23,0 | 4,05 |
| *4,0 | 102 | 23,6 | 4,16 |
| *4,5 | 114 | 26,80 | 4,72 |

¹ Les valeurs de résistance thermique longue durée sont déterminées conformément avec la norme CAN/ULC-S770-09. Tous les échantillons de test ont été sélectionnés par une tierce partie et testés par un laboratoire accrédité d'évaluation des matériaux. Les valeurs-R ont été revues par FM Global et certifié par le programme de qualité PIMA.

RSI² est l'expression de la valeur-R en mesure métrique (m².K/W).

Note : Une application multicouche est fortement recommandée lorsque l'épaisseur totale de l'isolant excède 2,7".

LEXCOR ISOLEX II répond ou dépasse les propriétés physiques suivantes :

| PROPRIÉTÉS PHYSIQUES | | | |
|--------------------------------|----------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| PROPRIÉTÉ | TEST ASTM | RÉSULTAT TYPIQUES | |
| | | 20 psi | 25 psi |
| Stabilité dimensionnelle | D 2126 | Changement linéaire<2% | Changement linéaire<2% |
| Résistance à la compression | D 1621 | 140 kPa (20 psi) | 172 kPa (25 psi) |
| Force de traction | ASTM D-1623 | > 35 kPa (730 psf) | > 35 kPa (730 psf) |
| Absorption d'eau | D 2842, C 209 | <1%, <3,5% | <1%, <3,5% |
| Perméabilité à la vapeur d'eau | ATMS E 96 | < 4.0 perm (228.8 ng/ (Pa·s·m ²)) | < 4.0 perm (228.8 ng/ (Pa·s·m ²)) |
| Densité du produit | ATSM D-1622 | 32.04 kg/m ³ (Nominal 2.0 pcf) | 32.04 kg/m ³ (Nominal 2.0 pcf) |
| Résistance à la déchirure | ATSM D-1623 | > 35 kPa (730 psf) | > 35 kPa (730 psf) |
| Propagation des flammes | E 84 (10 min.) | 20-75 ¹ | 20-75 ¹ |
| Développement de fumée | E 84 (10 min.) | 50-250 ¹ | 50-250 ¹ |
| Température de service | | -73°C à 121°C -100°F à 250°F | -73°C à 121°C -100°F à 250°F |

¹ Les cotes numériques ne doivent pas servir à refléter la performance sous de vraies conditions de feu. L'indice de propagation de la flamme de ≥ 75 et du développement de fumée ≤ 450 rencontrent les standards du code pour les isolants de mousse plastique. Le code du bâtiment ne tient pas compte des isolants de mousse plastique lorsqu'utilisé dans FM 4450 ou UL 1256. Les propriétés physiques listées ci-dessus sont présentées en tant que valeurs moyennes typiques telles que déterminé par ASTM méthodes de tests et sont sujets à des variations manufacturières normales

APPROBATION ET CONFORMITÉS

- ASTM C1289, Type II, Classe 1, grade 2 (20 psi) ou grade 3 (25 psi)
- CAN/ULC-S704, Type 2, Classe 3 ou Type 3, Classe 3.
- Certifié UL pour le Canada – Assemblage de pontage de toiture isolée Construction No. C38 et 52, réponds aux normes CAN/ULC-S126, CAN/ULC-S101 et CAN/ULC-S107.
- Classification UL Standard 1256 – Construction No. 120, 123 & 292.



PRODUITS DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX

Ontario & Ouest du Canada 1.800.268.2889 / Québec & Canada Atlantique 1.800.363.2307

Distr. By/Par Lexsuco 2010 Corporation, 3275 Orlando Drive, Mississauga, ON, L4V 1C5

ISOLEX II

PANNEAU ISOLANT DE POLYISOCYANURATE



- Classification UL Standard 790 (ASTM E108) pour système de toiture.
- Classification UL Standard 263 (ASTM E119) pour résistance au feu.
- UL Standard 1897 pour la résistance au soulèvement.
- Approuvé par la norme FM 4450/4470
- IBC chapitre 26 & NBC Sections sur les mousses isolantes.
- Approuvé pour le compte de Miami-Dade au feu.
- UL Standard 1897 pour la résistance au soulèvement.
- IBC chapitre 26 & NBC Sections sur les mousses isolantes.
- Approuvé pour le compte de Miami-Dade.

INSTALLATION DU PRODUIT

Avant d'installer l'isolant, le pontage doit être ferme, fixé convenablement, à niveau, propre et sec. Une fixation adéquate de l'isolant est nécessaire afin de prévenir toute défaillance de la toiture. Lexuco Corporation ne pourra être tenu responsable de tout dommage causé par une fixation inappropriée. ISOLEX II de LEXCOR peut être fixé à des pontages approuvés par la Factory Mutual ou les agences/règlementations locales. La responsabilité de déterminer la conformité du pontage revient au concepteur/ spécificateur ou au représentant du propriétaire du bâtiment.

Bien que les produits ISOLEX de LEXCOR ont été conçus pour supporter une circulation normale lors de la construction, une protection contre les dommages pouvant être causés par une telle circulation de surface comme des contreplaqués doivent être utilisés aux endroits où une importante circulation est anticipée pendant et après l'installation.

Contrôle de vapeur d'eau

Des pare-vapeur sont recommandés pour prévenir l'infiltration de vapeur d'eau ainsi que la détérioration de l'isolant et du système de toiture. Tous les produits isolants ISOLEX de LEXCOR peuvent être installés sans pare-vapeur, dont la nécessité est déterminée par le concepteur. Consulter le département technique de LEXCOR pour obtenir de plus amples informations ou de l'assistance. Les pontages de béton ou de gypse coulé nécessitent une considération particulière afin de supporter un haut niveau 100 L'installation d'un pare-vapeur est fortement suggérée sur ces pontages.

Application multicouche

Lorsque possible, une double application d'ISOLEX est grandement recommandée. Les joints de chaque couche devraient être décalés afin d'éviter tout joint vertical continu tout au long de l'épaisseur de l'isolant. Deux couches (ou plus) dont les joints sont disposés en quinconce peuvent améliorer les performances d'isolation en éliminant les ponts thermiques. Cette méthode réduit également les possibilités de condensation et le stress thermique sur la membrane de la toiture.

Fixation mécanique

La fixation par attaches mécaniques est la méthode recommandée. La fréquence des attaches et l'espacement pour les pontages en acier, bois, béton et le gypse coulé varient selon la méthode de fixation et les standards. Contacter le département technique de Lexcor pour plus de détails.

Fixation à l'adhésif

Pour l'installation des produits ISOLEX plats ou en pente de LEXCOR à un pontage de béton, la fixation au bitume ou à l'adhésif (*INSULTAC II et/ ou LEXPHALT de LEXCOR) est recommandée. Si un adhésif approuvé est utilisé, suivre les directives du fabricant. Un apprêt est requis pour l'utilisation d'asphalte sur des pontages de béton. Des précautions doivent être prises afin de prévenir le déversement de bitume. En cas d'épandage de bitume chaud comme moyen de fixation, une quantité suffisante doit être appliquée afin de couvrir l'entièreté de la surface du toit. Utiliser de 9 à 14 kg (18 à 30 lb) de bitume par carré. Pour assurer une bonne adhésion, le panneau doit aussi être "piétiné" à plusieurs endroits alors que le bitume est toujours chaud. Le format de panneau suggéré pour la fixation au bitume chaud est de 122 cm x 122 cm (4'x4'). En raison des pontages solides irréguliers, les panneaux de 122 cm x 244 cm (4' x 8') ne sont pas recommandés pour ce type de fixation.

Note : Les adhésifs doivent être recommandés par le fabricant pour ce type d'application et approuvés par LEXCOR.

Entreposage des matériaux

L'emballage d'usine est seulement conçu pour une protection lors du transport. Lorsque les matériaux sont rangés à l'extérieur ou sur le chantier, ceux-ci doivent demeurer sur une palette à 10 cm (4") du sol et être entièrement couverts par un revêtement étanche tel qu'une bâche. L'emballage temporaire d'usine doit être ouvert ou retiré pour prévenir la condensation. Tout isolant pour toiture mouillé ou endommagé devrait être retiré et remplacé par un isolant solide et sec.

Danger (information importante sur le produit)

Ce produit est un revêtement de polyisocyanurate de mousse plastique organique qui brûlera si exposé à une source d'ignition intense ou suffisamment chaude, ou une flamme telle qu'un chalumeau. Comme bien d'autres matériaux organiques, ce produit provoquera une fumée s'il est enflammé. Ne pas diriger directement une flamme sur les produits d'isolation en ISOLEX de LEXCOR. Ce produit devrait être utilisé strictement en conformité avec les recommandations d'utilisation et les instructions d'application LEXCOR.

GARANTIE

Des garanties pour des projets spécifiques sont disponibles. Veuillez communiquer avec le département technique pour plus d'informations.



PRODUITS DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX

Ontario & Ouest du Canada 1.800.268.2889 / Québec & Canada Atlantique 1.800.363.2307

Distr. By/Par Lexuco 2010 Corporation, 3275 Orlando Drive, Mississauga, ON, L4V 1C5